

Lettre à M. le Président de la SBF

Belhomme

To cite this article: Belhomme (1862) Lettre à M. le Président de la SBF, Bulletin de la Société Botanique de France, 9:8, 533-534, DOI: [10.1080/00378941.1862.10827204](https://doi.org/10.1080/00378941.1862.10827204)

To link to this article: <http://dx.doi.org/10.1080/00378941.1862.10827204>



Published online: 08 Jul 2014.



Submit your article to this journal [↗](#)



Article views: 5



View related articles [↗](#)

Si cependant l'idée que je viens d'exprimer n'était pas fondée et que l'influence du pollen de *Ceratozamia* n'eût été pour rien dans l'accroissement qu'ont pris les ovules du *Cycas revoluta*, il resterait encore là un exemple remarquable et bien digne d'être signalé d'ovules dont les parties constitutives de second ordre, s'il est permis de désigner ainsi celles qui entourent l'embryon, seraient susceptibles de passer par toutes les phases de leur évolution normale, et cela spontanément, sans qu'on pût en voir la cause ni dans une fécondation, ni même dans une excitation d'aucune sorte.

M. A. Gris, vice-secrétaire, donne lecture de la communication suivante, adressée à la Société :

LETTRE DE M. BELHOMME.

A M. le Président de la Société botanique de France.

Jardin botanique de Metz, 13 décembre 1862.

J'ai reçu, en avril 1862, de la Société impériale zoologique d'Acclimatation, des graines d'une espèce de Maïs, dite *du Sénégal*.

Ces graines ont été semées en pleine terre et ont parfaitement réussi. Les plantes ont végété vigoureusement, bien que placées dans un sol très maigre ; elles ont atteint la hauteur de 2^m,40. Une variété à tige, feuilles et enveloppe florale violacées, est sortie du même semis, mais identique en tout comme végétation. Ce qui me paraît remarquable, au point de vue botanique, et sur quoi j'insiste, c'est que les épis femelles sont *androgynes*, ce qu'il est facile de vérifier sur l'échantillon que j'ai l'honneur de transmettre à la Société.

L'axe de l'épi femelle est terminé en une courbure assez forte, longue d'environ 0^m,45, dont la moitié est couverte d'étamines, et dont l'autre partie, terminant l'axe, porte des stigmates ; sur d'autres épis, cette courbure n'est couverte que d'étamines ; leur disposition est la même que celle des ovules sur l'épi. Les filets des étamines sont très courts.

Est-ce un caractère particulier à cette espèce ? Ce n'est point une anomalie, puisque tous les pieds ont présenté ces mêmes caractères.

Les épis mâles, terminant l'axe, comme dans toutes les espèces, se sont développés les premiers, avant les épis femelles, de sorte qu'au moment de la floraison de ces derniers les anthères étaient vides.

Est-ce une prévoyance du Créateur vis-à-vis de cette espèce, que de voir les deux sexes, sur l'épi femelle, qui se développent juste au moment où les stigmates ont besoin du pollen pour être fécondés ?

Je laisse aux savants le soin de résoudre ces questions qui, je crois, offriront quelque intérêt à la Société botanique de France ; en tout cas, si ce

caractère physiologique suffit pour établir une espèce, ce *Mais* méritera bien le nom de *Zea androgyna*.

Recevez, etc.

M. A. Gris donne ensuite lecture d'une lettre qui lui a été adressée par M. Planchon au sujet de la communication que M. Gris a faite à la Société, dans la séance du 14 novembre dernier (1) :

LETTRE DE M. J.-E. PLANCHON A M. A. GRIS.

Montpellier, décembre 1862.

Monsieur et cher confrère,

Je vous remercie de la courtoisie que vous avez mise à éclairer et à rectifier mes idées sur la nature du test du Ricin. Les pièces anatomiques, les dessins que vous avez bien voulu me soumettre, sans suppléer entièrement à l'étude directe du développement graduel des tissus en litige, me semblent néanmoins tout à fait favorables à votre manière de voir, et, si j'ai usé librement du droit de contester une opinion que je croyais fausse, la loyauté me fait un devoir de reconnaître que c'est très probablement moi qui me trompais.

Permettez-moi seulement d'expliquer à quel genre d'illusion j'ai cédé, et cela moins pour sauvegarder mon amour-propre que pour prévenir, s'il est possible, d'autres déceptions du même genre.

Dans le dessin de l'ovule de Ricin que je vous ai communiqué, vous avez remarqué vous-même deux couches contiguës de cellules fibreuses, perpendiculaires à la surface de la graine. La couche externe, plus mince, vous la regardez comme appartenant à la primine, dont elle représenterait l'épiderme intérieur; la couche interne, plus épaisse, et peut-être la seule qui devienne franchement crustacée (2), vous la considérez comme partie intégrante de la secondine.

Pour moi, ne jugeant que d'après un dessin sans texte datant d'une vingtaine d'années, j'ai cru que les deux couches appartenaient au même système et représentaient par rapport à la primine l'endocarpe osseux des drupes. En cela, je me suis probablement trompé, et j'ai trop consulté les apparences de la graine mûre. Mais avouez que la fig. 3 de votre première note sur la graine de Ricin (*Ann. des sc. nat.* 4^e série, t. XV, tab. 2) semblait confirmer mon propre dessin en montrant la couche crustacée comme liée plutôt à la primine qu'à la secondine. Mon erreur aura donc eu cet effet utile de vous engager à publier d'excellents dessins qui méritaient de voir le jour et dont je suis le premier à reconnaître la valeur.

(1) Voyez plus haut, p. 433.

(2) Cette couche seule devient crustacée (A. G.)